

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 58 (1922)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LVIII^e ANNÉE

N° 21

11 NOVEMBRE

1922

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITE

PATRIE

SOMMAIRE : LOUIS MEYLAN : *Réflexions d'un profane sur le scoutisme.* —

RÉDACTION : *Rapport au Comité central de la Société pédagogique romande.*

— *On demande un « cours de langue française » pour le degré inférieur.* —

— PARTIE PRATIQUE : *Un peu de géographie économique : La production fruitière de la Suisse.* — AVIS : *Collage et calcul. A nos abonnés. Cours de littérature romande. Chants religieux.*

RÉFLEXIONS D'UN PROFANE SUR LE SCOUTISME

Parmi tant d'éducateurs illustres dont le III^e congrès d'éducation morale a applaudi les idées ou les travaux, le plus enthousiastement acclamé fut incontestablement sir Robert Baden-Powell, fondateur et grand chef du mouvement scoutiste. Ces applaudissements allaient, certes, à l'homme : viril et beau, doué au plus haut degré de cette bonne humeur et de cette bienveillance qui sont la meilleure moitié de l'esprit éclaireur ; une parole directe ; dans les réponses aux questions qui lui furent posées, une franchise entière et splendide.

Mais ils allaient au moins autant à l'œuvre : œuvre admirable, dont l'étonnant succès suffirait à attester la valeur. Je laisse à une plume compétente le soin de dire ici l'essor qu'a pris, au cours des deux dernières décades, l'institution fondée par Baden-Powell, ne voulant que signaler la frappante similitude des principes qui sont à la base du scoutisme et de ceux dont s'inspire le système scolaire connu sous le nom d'école active.

Ecoles nouvelles, principe d'activité, éclaireurs, sont en effet trois mouvements convergents, indépendants en ce sens qu'ils sont ignorés au début, mais s'inspirant des mêmes principes, nés d'une même réaction contre un système de gavage verbal, d'une même volonté de lui substituer une méthode éducative, une méthode qui fasse des hommes. N'est-il donc pas aussi naturel qu'avantageux que ces trois mouvements, mettant en commun leurs expériences et leur volonté de renouvellement, travaillent en étroite liaison pour assurer le triomphe du principe fécond sur lequel ils se fondent ? L'école publique commence à comprendre le profit qu'elle peut retirer des expériences organisées dans les

écoles nouvelles. Mais les instituteurs, trop souvent encore, semblent redouter, de la part du mouvement scoutiste, je ne sais quelle concurrence dangereuse, comme si on pouvait être trop nombreux à travailler à l'éducation de la jeunesse ! D'où vient cette défiance, cette sourde opposition, plus préjudiciable, je le crains, à l'école qu'au mouvement scoutiste ?

« Ce n'est pas nous qui l'avons inventé. » — Voilà, je crois, le grand mot lâché ; mais Rousseau, et tant d'autres à l'école desquels vous n'hésitez pas à vous mettre, étaient-ils donc des maîtres d'école ?

« Il y a des points du programme scoutiste avec lesquels je ne puis me déclarer d'accord, des puérilités que je ne saurais admettre. » — Mais ce qu'il y a de particulièrement admirable dans le scoutisme, c'est sa souplesse : il s'adapte à tous les tempéraments et à toutes les circonstances ; dans le riche fouillis d'activités qu'il propose, chacun est libre, à condition de respecter l'esprit de l'institution, de se tailler un programme à sa convenance.

« Il y a des troupes d'éclaireurs qui sont vraiment trop mal dirigées, de petits aristos qui se montent le job. » — Que n'entrez-vous donc dans le mouvement, puisque vous avez de si bonnes idées ! vous les y ferez prévaloir ; ce sera plus viril que de bouder. Et ce sera en même temps le moyen de faire disparaître quelques menus inconvénients qui se produisent partout où l'école et le scoutisme tirent à hue et à dia, et que vous ne manqueriez pas de m'énumérer, si nous poursuivions plus longtemps ce dialogue.

Tout homme de bonne foi qui prendra la peine d'étudier le scoutisme à sa source, c'est-à-dire dans les œuvres¹ de celui que les éclaireurs du monde saluent du titre de grand chef, ou mieux encore qui suivra pendant quelque temps le travail d'une troupe d'éclaireurs dirigée par un véritable chef, se convaincra qu'il vaut la peine de se mettre à l'école de l'éducateur génial qu'est sir Robert Baden-Powell. Il verra, réalisés dans cette société en miniature qu'est la troupe d'éclaireurs², tous les principes dont l'école active

¹ *Eclaireurs. Louveteaux. Guide du chef éclaireur* et, très prochainement, *Le livre des éclaireuses*, chez Delachaux et Niestlé, à Neuchâtel. Consulter aussi, sur les bases psychologiques du scoutisme et sa valeur éducative, l'opusculle de M. Pierre Bovet : *Le génie de Baden-Powell* (Editions Forum).

² Ou d'éclaireuses, cela va sans dire. En effet, si le programme des éclaireurs a dû être partiellement modifié pour convenir aux filles, futures mères, l'esprit de l'institution est le même. Peut-être même pourrait-on dire que le bienfait est encore plus grand pour des filles d'apprendre, dans une troupe d'éclaireuses, le charme et la vertu de la camaraderie et de la belle humeur.

s'inspire dans la conduite de la classe. Il trouvera dans le scoutisme non pas un amusement puéril, mais un programme d'éducation complet : physique, intellectuelle et morale ; développement de la personnalité et préparation du citoyen ; et il ne pourra qu'admirer la diversité et l'ingéniosité des moyens mis en œuvre pour atteindre ces multiples objectifs. C'est là une première évidence à laquelle il ne pourra se soustraire : mieux que l'école d'hier, hallucinée par l'ambition de meubler la mémoire de connaissances aussi nombreuses que diverses, le scoutisme tend à faire des hommes. Qu'est-ce, en effet, que le savoir sans le caractère, la docilité sans la volonté, ou encore la volonté sans l'esprit de service ? Fondée sur la docilité, l'école d'hier a trop souvent décerné le premier rang à des esprits sans originalité ni puissance créatrice ; faisant trop exclusivement appel à l'amour-propre, au désir de primer, elle a souvent aussi développé chez ses meilleurs élèves un orgueil méprisant qui les a desséchés, stérilisés, au lieu de préparer les futurs citoyens à la collaboration, cette convergence des efforts vers un but voulu de tous.

Ainsi, premièrement, un programme plus complet, justement celui que, de toutes parts, les éducateurs d'avant-garde (les éclaireurs du corps enseignant) s'efforcent de substituer au programme insuffisant d'une « école de mots ».

Et, secondement, une méthode, la méthode même de l'école active ; la méthode aussi, notons-le en passant, du fondateur de l'école populaire suisse, Pestalozzi. (Les grandes révolutions ne sont ainsi souvent qu'un effort pour remonter jusqu'à la source dont les eaux limpides se sont troublées ou perdues dans quelque fissure du sol.) Méthode que je résumerai dans l'axiome suivant : C'est en cherchant et en agissant lui-même, et non en écoutant passivement un maître, si instruit et éloquent soit-il, que l'enfant devient un homme intelligent et un homme moral. Donc, au lieu de l'instruction et de l'éducation par des discours, l'auto-instruction et l'auto-éducation de l'enfant dans un milieu favorable.

Suivez une troupe d'éclaireurs au travail : vous verrez à quel degré elle réalise ce milieu propice à la croissance spirituelle de l'enfant.

Autant donc une classe ancien système diffère d'une troupe d'éclaireurs, autant la communauté scolaire, qui tend à la remplacer, lui est semblable ; permettez-moi de développer, sur un point, cette frappante similitude d'organisation et de méthode. Le but

d'abord, commun à toutes deux : la mise en valeur de l'individu pour le meilleur service de tous¹. Les moyens employés, ensuite : Notre troupe d'éclaireurs s'en ira, aux beaux jours d'été, camper dans quelque chalet des Alpes ou sur la rive du lac. (Le camp est le centre de l'activité scoutiste ; le travail de toute l'année en constitue la préparation.) Là, le programme de chaque journée conciliera, dans un heureux équilibre, la discipline (l'accommodation de l'individu aux nécessités de la vie commune) et la liberté (l'épanouissement de l'individu dans sa propre ligne). A côté d'exercices exigeant la convergence de tous les efforts, il y aura des moments où chacun pourra s'occuper, conformément à ses goûts particuliers, seul ou en compagnie de ceux qui aiment les mêmes choses. Ainsi, l'initiative ne sera pas étouffée, les goûts naissants pourront se préciser, une vocation s'éveiller. Mais, de nouveau, le soir, autour du feu ou étendus sur le sable, on liera en gerbe les épis épars ; on se racontera ce qu'on a fait, observé, pensé d'intéressant : riche moisson ! inoubliables souvenirs ! L'éclaireur comprendra ainsi, sans peut-être même en avoir conscience, que le progrès général ne peut résulter que de la mise en commun de ce que tous les individus, divers (heureusement !) par leurs goûts et leurs aptitudes, ont trouvé et réalisé ; que la vraie richesse de l'individu, c'est ce qu'il a ajouté à la richesse commune.

Tout, d'ailleurs, dans la vie du camp, et, d'une façon générale, dans les exercices des éclaireurs, tend à mettre en lumière cette vérité fondamentale, l'alpha et l'oméga du civisme : que le bien-être et la grandeur de la collectivité sont l'effet direct de l'intelligence et de la fidélité que chacun apporte dans l'accomplissement de sa tâche particulière. Songez que la négligence d'un seul éclaireur suffit à troubler la bonne humeur, à gâter pour tous une de ces belles journées ! Que l'éclaireur chargé de surveiller le pot au feu ne soit pas à son affaire et ne puisse offrir à l'appétit de ses camarades qu'une viande durcie et des légumes sans saveur : sa mortification jettera un voile sur l'allégresse générale. Qu'un maladroit crève sur un rocher aigu la coque du canot, et voilà toute la troupe privée pour un jour ou deux du plaisir d'aller se baigner en pleine eau. Ce sont là d'incomparables leçons de choses ; la vie des éclaireurs permet le libre jeu de ce que Tolstoï, je crois, appelle les sanctions naturelles. Rien de plus éducatif, à la condition qu'un grand frère

¹ Cette admirable formule est de Baden-Powell. Troisième congrès international d'éducation morale, dans *La solidarité et l'éducation*. (Collection d'actualités pédagogiques. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé 1923.)

soit là — et il y est : c'est le chef de la troupe — qui s'entend à ramener la bonne humeur et à faire sortir de la déconvenue l'utile leçon qu'elle comporte.

Mais la communauté scolaire, l'école active, si vous préférez, n'offre-t-elle pas les mêmes possibilités éducatives ? La bonne humeur et le bon travail n'y peuvent-ils pas également être compromis par la négligence ou le mauvais vouloir d'un seul ? Il ne s'agit que d'organiser la classe de façon à permettre le libre jeu des sanctions naturelles (autrement dit, l'organiser de telle façon qu'elle fournisse constamment à l'enfant l'occasion de constater, par une expérience personnelle, la valeur ou la stérilité de tel procédé de recherche, les heureuses conséquences ou les inconvénients de telle manière de se comporter). Alors les élèves, directement intéressés à la bonne marche de la classe, arrivent à comprendre d'eux-mêmes la nécessité et le sens profond de la discipline intellectuelle et morale ; ils l'acceptent de tout leur être, et, par elle, deviennent des hommes. C'est la recette des éclaireurs, et celle de tous les vrais éducateurs. Dans une communauté scolaire où les différents services de la classe sont confiés aux élèves (aération, tableau noir, fleurs, préparation du matériel nécessaire à chaque leçon, etc.) on fait de l'auto-éducation, exactement comme dans le campement que j'évoquais tout à l'heure. Et n'y fait-on pas également de l'auto-instruction, quand, au lieu de communiquer à l'élève un savoir inerte on le place en présence des faits propres à lui faire découvrir lui-même la vérité qu'on veut qu'il trouve ? et qu'on résiste héroïquement à la tentation de « l'aider » ? Et n'est-on pas forcément amené dès qu'on prend au sérieux ce principe, à conduire sa classe en pleine nature, au milieu des choses, et à compter plus sur la valeur éducative de l'atelier de menuiserie ou du jardin que sur celle des exercices de grammaire et des lectures morales ?... comme les éclaireurs.

Résumons les caractéristiques essentielles de l'école active. La classe : une communauté d'enfants qui, librement, sous la direction vigilante et discrète de quelqu'un qui les aime, observent, s'instruisent, contractent des habitudes.

L'école : un milieu propice au développement complet et harmonieux de l'enfant, à l'épanouissement de sa santé et de sa joie ; au développement de son intelligence (qui est l'art de trouver le vrai par un travail personnel et persévérant) ; à l'affermissement de son caractère et à la sublimation de ses tendances ; à l'éveil de son sens social (qu'un système fondé exclusivement sur l'émula-

tion émousse ou pervertit) ; bref, un petit univers dans le cadre duquel les aptitudes les plus diverses trouvent à s'employer.

Le maître : un guide (c'est ce que veut dire pédagogue) ; un entraîneur qui, par l'amour et non par la crainte, par son ascendant intellectuel et moral et non de par l'autorité toute extérieure que lui confère sa fonction, aide l'enfant à devenir tout ce qu'il est en puissance ; un homme qui, par ce qu'il est plus que par ce qu'il dit, éveille dans l'âme de l'enfant la noble ambition de devenir un homme.

Entre l'école qui s'inspire de ces principes et le scoutisme, je ne vois pas qu'on puisse marquer de différences qui ne soient extérieures et contingentes¹.

Je laisse le lecteur tirer la conclusion.

LOUIS MEYLAN.

**RAPPORT AU COMITÉ CENTRAL
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE²**

Mesdames, Messieurs,

Nous devons aujourd'hui vous présenter un rapport sur notre activité de rédacteurs de *l'Éducateur* depuis le 1^{er} janvier 1921 jusqu'à ce jour, soit pour une période d'environ 18 mois.

Pour avoir un guide dans ce travail nouveau pour nous, nous avons relu le rapport que notre prédécesseur, M. Ernest Briod, vous présentait en novembre 1918 et qu'a publié le N° 1 de *l'Éducateur* de 1919. Nous en avons savouré à nouveau les qualités de vigueur et de foi si caractéristiques de la manière de notre collègue.

Mais nous avons été amenés à constater à cette occasion combien notre situation en 1922 diffère de la sienne en 1918, combien les transformations apportées dans la rédaction de *l'Éducateur* par la décision de Neuchâtel ont été profondes. Il est indispensable de les avoir présentes à l'esprit pour juger de ce qu'a été *l'Éducateur* en 1921 et 1922.

¹ Qu'on ne m'objecte pas que les éclaireurs n'ont pas de « programme ». L'éducation est la préoccupation essentielle du chef de troupe, c'est vrai (et ce devrait être la préoccupation essentielle de l'instituteur). Mais les éclaireurs n'en n'ont pas moins un programme : ils ont même un programme minimum, exigé de tous, et un programme optimum, facultatif, très individualisé.

² Ce rapport a été présenté à Yverdon, le 18 juin dernier, à l'assemblée du Comité central de la S. P. R., par M. Pierre Bovet, au nom de la rédaction de *l'Éducateur*. Le manque de place résultant de la suppression de deux numéros en été, suppression demandée par notre éditeur pour améliorer la situation financière du journal, nous a empêchés de le publier plus tôt. Si nous le faisons paraître aujourd'hui, ce n'est point pour en imposer la lecture à nos abonnés, mais pour nous conformer aux traditions et pour contribuer à compléter les archives de la Romande.

Les transformations que vous avez décidées ont porté d'abord sur les personnes et sur les fonctions.

Deux rédacteurs de l'*Educateur*, un rédacteur du *Bulletin*, se présentent aujourd'hui devant vous. En revanche toute l'administration de ces deux organes est désormais confiée à la maison Payot et au dévoué caissier de la S. P. R., le poste de gérant de l'*Educateur* que vous aviez d'abord confié à un de nos collègues, s'étant trouvé sans raison d'être suffisante dans l'arrangement nouveau.

La dualité des personnes auxquelles allait être confiée la rédaction de l'*Educateur* pouvait causer d'avance quelques appréhensions. Comment se ferait le départ des attributions et des compétences, comment les conflits possibles se résoudraient-ils en l'absence d'un surarbitre ? Dès la première séance du Bureau romand où vos rédacteurs actuels furent invités à siéger, il apparut que toutes ces anxiétés seraient vaines et que les conflits ne surgiraient pas. Celui de nous qui est à Lausanne s'étant chargé de toutes les relations avec l'imprimeur, s'est trouvé à la tête de toutes les responsabilités du dernier moment, celles qui concernent la mise en pages, les articles que l'on peut faire passer dans tel ou tel numéro. Mais la responsabilité générale : acceptation et refus d'articles, recherche de collaborateurs, sans parler de la chasse aux coquilles, a été également divisée, — le numéro spécialement consacré tous les deux mois aux travaux de l'Institut J. J. Rousseau étant, par la force des choses, le partage du rédacteur genevois. Quoi qu'il en soit du poids des charges mises dans les deux plateaux de la balance, l'humeur des deux rédacteurs est toujours restée parfaitement égale et leurs rapports ont été constamment des plus agréables. Ce n'est pas à nous de dire si les lecteurs du journal ont gagné ou perdu à cette dualité de rédaction. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'elle a été pour les rédacteurs eux-mêmes, qui jusqu'alors ne s'étaient jamais rencontrés, l'occasion de nouer une amitié solide et qu'ils vous en sont très reconnaissants.

Nous n'avons pas pourtant abusé des séances de rédaction — le caissier est là pour nous en rendre témoignage — mais nous avons profité de toutes les occasions qui s'offraient pour nous voir et causer, sans parler de la correspondance d'affaires, avec l'échange incessant d'épreuves et de manuscrits.

Quelques séances plénières de rédaction nous ont donné le plaisir de nous rencontrer avec le rédacteur du *Bulletin* : les questions communes à nos deux organes ne se sont pas trouvées assez nombreuses pour qu'il parût nécessaire de multiplier ces rencontres, quelque charme que nous y ayons trouvé.

Avec l'administration, dans l'espèce avec M. Samuel Payot, nos relations ont été constamment agréables. Les questions d'échange ont été résolues libéralement et à l'amiable.

Une question de clichés reste pendante. Il serait très désirable que la rédaction pût disposer d'une somme annuelle pour illustrer quelques-uns de ses articles, notamment certaines leçons pratiques. Nous serions heureux que le C. C. prît une décision dans cette affaire, soit en portant lui-même à son budget une somme fixe à cet effet, soit en ouvrant des négociations pour obtenir cette

somme de la maison Payot, soit encore en faisant l'un et l'autre, chacune des parties prenant à sa charge une part des frais d'illustration.

Mais la transformation votée à Neuchâtel, si elle a amené une modification dans le personnel de votre organe, consistait surtout en une refonte du journal lui-même.

M. Briod avait un programme extraordinairement riche. La création du *Bulletin* comme organe distinct, a modifié profondément les rubriques de *l'Éducateur*. Notre rapport, si vous le voulez bien, consistera maintenant à les passer en revue.

I. Rubriques transférées au Bulletin.

A. La défense des *intérêts corporatifs* a été, par votre décision, attribuée au *Bulletin* et à ses correspondants cantonaux. Cela a privé les rédacteurs du plaisir d'insérer dans *l'Éducateur* des articles dont ils pouvaient être sûrs d'avance que tous leurs lecteurs leur sauraient gré.

Si nous n'avons pas touché pendant ces 18 mois aux questions de salaires et de retraites, M. Chesseix a eu l'occasion de défendre l'école primaire — vaudoise notamment — et ses revendications, à propos de la coexistence, socialement et pédagogiquement fâcheuse sous sa forme actuelle, nous semble-t-il, de classes secondaires et primaires du même âge.

B. — *Les chroniques cantonales* sont également, désormais, du ressort du *Bulletin* et c'est encore une partie de *l'Éducateur* qui était assurée de trouver des lecteurs immédiats et attentifs. Peut-être y aurait-il avantage à distinguer à l'avenir les *chroniques* des sociétés réservées au *Bulletin* et les informations pédagogiques générales, — et à encourager *l'Éducateur* à se trouver des correspondants pour ces informations qui gagnent à être complètes et rapides. De Genève, M. W. Rosier nous a envoyé à plusieurs reprises des correspondances de ce genre. Sur ce qui se passe à la Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel, au Jura, nos lecteurs et nous-mêmes, avons été, nous semble-t-il, insuffisamment informés. Quelques hésitations ont pu se produire au sujet d'un communiqué : fallait-il le donner à *l'Éducateur* ou au *Bulletin*? Les hésitations ont été résolues dans chaque cas particulier par un arrangement amiable entre MM. Chesseix et Rochat.

Les nécrologies ont été réservées au *Bulletin*.

C. — *Partie pratique*.— Cette rubrique, elle aussi, devait, d'après les décisions prises, être transférée tout entière au *Bulletin*. Le résultat en a été qu'en 1921 presque rien n'a été publié, qui répondit aux besoins immédiats des maîtres. On en a fait un grief à *l'Éducateur*, mais les rédacteurs avaient simplement suivi leur consigne en ne faisant pas dans *l'Éducateur* place à la partie pratique. Et si dans le *Bulletin*, dirigé par M. Rochat, elle n'a pas trouvé de place, c'est que M. Rochat lui aussi n'avait fait que suivre sa consigne, en donnant le pas aux communiqués des sections sur toutes les autres matières. Une révision de ces décisions s'imposait. Votre Bureau et le Comité de rédaction l'ont faite le 4 décembre dernier, en nous chargeant de reprendre à l'avenir dans *l'Éducateur* cette rubrique délaissée.

Vous avez pu voir qu'à plusieurs reprises, déjà en 1922, nous avons tenu

compte de ces décisions. Mlle Descœudres, MM. Laurent, Sichler, le regretté Ad. Reverchon, la rédaction elle-même, ont proposé en détail des plans de leçons sur des sujets divers. Nous avons en portefeuille d'autres suggestions pratiques du même genre. Cette partie nous intéresse nous-mêmes très vivement, et notre ambition est de la développer et non de la restreindre.

Mais nous ne pouvons pas revenir à certaine conception de la partie pratique qui fut celle de l'*Educateur* et de l'*Ecole* à ses débuts, et qui reste celle de plusieurs de nos confrères français : celle qui consiste à donner des dictées et des problèmes tout prêts à être dictés. Nous croyons que les livres où l'on peut trouver de tels exercices existent nombreux et facilement accessibles. Nous inclinons à croire que si nous suivions cette voie nous mènerions les maîtres à l'opposé de l'idéal que nous les incitons par ailleurs à poursuivre. Ce n'est pas en se servant de textes tout faits qu'on stimule beaucoup l'activité de l'écolier.

Quelle que soit d'ailleurs la valeur de ces considérations théoriques, le manque de place nous empêcherait de donner ces textes dans un *Educateur* bi-mensuel. Le manque de place nous interdira sans doute aussi de donner des lectures géographiques, historiques, scientifiques, — qui pourraient être des matériaux si précieux et si utiles. Si vous nous comparez à l'*Ecole et la Vie* ou à telle autre revue de France, n'oubliez pas la place et les ressources dont disposent nos grands confrères d'outre-Jura.

II. Rubriques maintenues.

Les décisions de Neuchâtel ont maintenu à l'*Educateur* :

D. — Les articles de fond sur les questions pédagogiques.

Nous avons fait de notre mieux. Au canton de Vaud, d'aucuns nous ont, en 1921, reproché d'en avoir donné de trop « philosophiques ». On a bien voulu en même temps reprocher aux rédacteurs d'écrire trop peu eux-mêmes.

Nous admettons que plusieurs de nos articles du début ont été trop longs. En 1922 nous nous sommes appliqués avec un certain succès à en obtenir de plus courts. Mais nous pensons qu'il est désirable et normal qu'il y ait dans chaque année de notre revue quelques articles de première main, dont la documentation soit assez fouillée pour qu'à plusieurs années de distance on y revienne encore comme à des sources. Les articles de M. Ph. Bridel sur Vinet, de M. Meylan sur Amiel — d'autres encore — auront, si nous ne faisons erreur, ce privilège de durer et de faire durer la collection de l'*Educateur* de 1921.

E. — La *Revue des idées* tient le milieu entre l'article de fond et l'information. Elle est difficile à faire essentiellement, pensons-nous, parce que nos lecteurs, ou du moins une partie d'entre eux, sont des gens qui lisent beaucoup par ailleurs. Il faudrait pour leur donner quelque chose qu'ils n'aient pas vu déjà, lire encore plus qu'eux. C'est le temps surtout, croyons-nous, qui a manqué à vos rédacteurs, pour faire de cette information d'idées ce qu'elle pourrait devenir. Une chronique internationale de M. Laravoire n'a tenu lieu que partiellement de ce que nous aurions voulu faire.

F. — Partie récréative. — Il n'y en a pas eu dans chaque numéro (nous avons cru devoir être assez difficiles). Mais nous pensons que ce que nous avons donné en valait la peine. Le ton a été varié : les réflexions de Françoise,

toujours appréciées, alternant avec une ravissante description d'enfants, Jean des Sapins, et notre collègue bernois Zulliger, en ont fait les frais principaux.

III. Rubriques ajoutées.

Nous entendons par là celles qui ont été introduites dans l'*Educateur*, à la suite de sa fusion avec l'*Intermédiaire*, organe de l'Institut J. J. Rousseau. A plusieurs d'entre elles d'ailleurs M. Briod avait déjà fait place.

Nous nous sommes appliqués à cantonner ces rubriques qui ont leur public un peu spécial de lecteurs, dans les numéros bimestriels particulièrement consacrés à l'Institut J. J. Rousseau.

G. — *Etudes de psychologie et de pédagogie expérimentales.* — Plusieurs des plus importantes sont dues à la plume de membres du corps enseignant (MM. Duvillard, Ehrler, Dottrens, Jeanrenaud). Nous nous sommes toujours appliqués à donner exactement la technique des expériences, le détail des questions posées pour que ceux de nos lecteurs qui en seraient tentés puissent reprendre ces expériences dans leurs classes.

H. — *Chronique de l'Institut J. J. Rousseau.* — Sur l'observation qui nous en a été faite, nous nous sommes appliqués à en élaguer les questions personnelles et familiales — et à développer certaines informations de façon qu'elles rejoignent quelques-unes des rubriques des numéros ordinaires. Les nouvelles des congrès, par exemple, auraient pu prendre place dans la Revue des idées, les pages tirées du cahier de la Maison des Petits et la causerie de Tagore dans la partie récréative. Si nous constatons que les articles de fond, naturellement, et même la partie pratique, ont été représentés dans les numéros Rousseau, nous pouvons affirmer, croyons-nous, que le contenu de ces numéros ne se distingue que fort peu de celui des autres. Plusieurs lecteurs nous ont d'ailleurs avoué n'avoir pas remarqué le caractère spécial de certains numéros. Nous pensons qu'on nous encouragera à viser à ce rapprochement.

J. — *Questions et réponses.* — Cette rubrique, importée de l'*Intermédiaire*, semblait devoir créer un lien utile entre les lecteurs. Malheureusement il a fallu la laisser tomber. Elle a fini, faute de questionneurs, et de répondants. Nous prenons note avec regret de cet échec. Le jour où une rubrique analogue pourra revivre dans notre journal, cela sera un heureux symptôme de l'intérêt que les lecteurs apportent à leur organe.

IV. Rubriques qui sont tombées.

Nous avons déjà mentionné les questions et réponses.

K. — *Enquêtes.* — Les enquêtes sont tombées aussi. Il en est des enquêtes ouvertes dans un journal, comme des discussions annoncées après une conférence. Elles sont exposées à deux dangers. Le premier, c'est que tout le monde se taise, et le fiasco apparaît complet. Le second, c'est que, demandent et gardent longuement la parole des gens qui ne sont pas ceux que l'on aurait voulu entendre, parce qu'ils n'ont rien à dire, et qu'ils agitent continuellement la même marotte.

Mais théoriquement les *enquêtes* et la *Tribune libre* (qui est exposée aux

mêmes dangers) sont excellentes comme moyen d'établir le contact des lecteurs et des rédacteurs d'abord, des lecteurs entre eux ensuite.

A défaut de ces rubriques, nous avons eu plusieurs échanges de vue intéressants sous forme de *correspondance* ou de suites d'articles : programme minimum, examens de recrues, géographie locale, etc., y ont donné lieu.

V. Ce qui manque encore.

Ce qui manque encore beaucoup trop, ce sont les illustrations concrètes, typiques, pratiques de la vie de nos écoles. Genève prépare une exposition scolaire : l'*Educateur* devrait être une exposition scolaire permanente. Non pas seulement une exposition d'idées, — mais une exposition de petits faits, de jolis moyens d'enseignement, petites inventions heureuses, « trucs » qui ont réussi — voilà ce que nous voudrions donner en beaucoup plus grande abondance. Nous voudrions puiser dans le cahier des notes des instituteurs jeunes et vieux, et des institutrices, — nous l'avons fait quelquefois, et il ne faudrait pas nous presser beaucoup pour nous faire dire que c'est peut-être ce que nous avons fait de plus utile. Rien n'incite à bien faire comme l'exemple.

Mais très rares sont les amis de l'*Educateur* qui nous aident dans cette voie. Ceux qui auraient quelque chose à dire sont beaucoup trop modestes pour songer à nous écrire les petites trouvailles quotidiennes qui leur paraissent toutes simples. Alors ? — Alors il faudrait que les autres le fissent ; les voisins, par exemple. Si l'*Educateur* était riche, il appointerait un reporter qui irait butiner de classe en classe pour nous rapporter de jolis croquis — ne nommons personne — sur une classe qui, en plein air aux Cropettes, dessine à la craie blanche sur le sol le cours de l'Aar, — sur la landsgemeinde de Founex et le devis qu'elle établit pour une brouette, — sur les petits du Collège de la Promenade qui s'en vont promener aux Parcs, — sur les sorties des écoliers de Cully — et sur une foule de jolies initiatives que nous avons le malheur d'ignorer.

Mais l'*Educateur* n'a pas de reporter.

Il faudrait alors que, dans chaque réunion d'une de nos Pédagogiques, il eût son représentant, qui, après la séance irait, sans avoir l'air de rien, faire causer ses collègues, et glaner pour nous ces épis précieux, dont nous essayerions de nouer la gerbe.

« Toute théorie est grise. Les fruits dorés ne viennent que sur l'arbre verdoyant de la vie. »

Ces mots de Goethe expriment une vérité banale, mais utile à entendre pour quiconque manie la plume. Nous serions heureux que vous nous aidiez à appliquer de plus en plus cette vérité à l'œuvre que vous nous avez confiée.

ON DEMANDE UN « COURS DE LANGUE FRANÇAISE »

POUR LE DEGRÉ INFÉRIEUR

A propos du Vocabulaire Pasche.

A l'ordre du jour de la dernière assemblée de la Section mixte de Lausanne de la Société pédagogique vaudoise figurait l'objet suivant : Réimpression éventuelle du vocabulaire Pasche, à l'usage du degré inférieur. Le remanie-

ment et la réimpression de ce manuel sont envisagés, paraît-il, au Bureau des fournitures scolaires. L'un de nos collègues les plus expérimentés dans l'enseignement au degré inférieur s'est élevé avec vivacité contre cette résurrection d'un livre démodé, qui ne répond plus aux méthodes actuelles et qui loin de nous être utile, serait un corps mort à traîner. Comme notre collègue, nous ne méconnaissons aucune des qualités pédagogiques de feu F.-L. Pasche et de son vocabulaire qui a certainement rendu des services en son temps. Mais nous estimons aussi que ce serait nous faire reculer d'un quart de siècle au moins que de nous imposer une nouvelle édition de ce vénérable volume, même refondu et amélioré.

Les auteurs des cours de langue des degrés intermédiaire et supérieur se sont inspirés des méthodes modernes. Ils ont renoncé aux colonnes de mots arides et mortes, aux devoirs purement grammaticaux dont les phrases n'ont entre elles aucun lien vivant. Le vocabulaire et les devoirs sont tirés de textes intéressants.

Cette méthode, qui correspond à la nature même de l'enfant, est d'autant plus à sa place dans un manuel destiné aux petits qui ont besoin, plus encore que les grands, d'un enseignement intuitif, d'une école active et vivante. On ne peut sérieusement songer à revenir, pour eux, aux colonnes de mots et aux règles d'il y a cinquante ans, puisqu'on y a renoncé depuis plusieurs années pour leurs aînés.

D'ailleurs, la méthode phonétique de lecture, si merveilleuse quand elle est bien comprise, a transformé l'enseignement de cette branche en permettant à tous les enfants d'intelligence normale d'apprendre à lire en quelques semaines. Elle appelle un renouvellement tout aussi radical dans l'étude de l'orthographe qui en est inséparable, et qui doit appuyer et compléter celle de la lecture. Pour cela, un cours de langue est nécessaire aux petits comme aux grands, afin d'éviter le manque d'unité ; c'est ce défaut d'unité qui est la principale cause des déficits constatés dans l'orthographe de nos écoliers, et que l'on attribue à tort à la méthode phonétique.

Ce cours élémentaire devrait être en corrélation avec les livres de lecture de 1^{re} et de 2^{me} année. Nous nous sommes souvent demandé pourquoi ce cours n'a pas précédé ceux des autres degrés et n'a pas suivi de près l'adoption de la méthode phonétique. Les enfants sont petits avant d'être grands, et le travail mal fait en 1^{re} et en 2^{me} année risque de compromettre toutes les études postérieures. Une incohérence dangereuse règne actuellement dans les classes du degré inférieur. On y enseigne la lecture, l'orthographe et le vocabulaire de cinq ou six manières différentes et contradictoires, avec ou sans manuel. Si l'on joint à cela les fréquents changements de classe, on comprend que nos petits écoliers soient désorientés et qu'il y ait des lacunes difficiles à combler plus tard. C'est un labyrinthe dont nous demandons à sortir le plus vite possible, par l'élaboration d'un manuel approprié aux circonstances actuelles.

On nous fait les objections suivantes :

L'enseignement de la langue maternelle, au degré inférieur, doit être intuitif, concret, basé sur l'observation personnelle de l'enfant. Un manuel causerait

une fâcheuse uniformité et serait un oreiller de paresse. Nous répondrons que nous avons un manuel d'arithmétique très complet, surtout pour les leçons du degré inférieur. Cependant, au lieu de nous obliger à un enseignement livresque, abstrait et uniforme, il nous a ouvert tout un champ d'idées nouvelles qui ont élargi et rajeuni notre méthode, sans diminuer en rien notre esprit d'initiative et notre liberté. Il en est de même pour le manuel de dessin. Nous apprécions chaque jour ce guide précieux qui nous permet un travail vivant, joyeux et utile, tout en restant libre et personnel.

On nous dit encore que les enfants de 7 et 8 ans sont trop jeunes pour étudier l'orthographe d'une manière suivie. Alors ils sont aussi trop jeunes pour apprendre à lire et à écrire. Il est impossible, en effet, dans la pratique, de dissocier ces trois branches. L'enfant cherche de lui-même à écrire les mots qu'il apprend à lire. S'il est laissé à lui-même, il les écrit tous phonétiquement. Il fixe ainsi dans sa mémoire une première image défectueuse qui crée une confusion et une incertitude difficiles à effacer ensuite. Cela suffira pour l'empêcher d'acquérir cette sûreté de la main qui écrit d'elle-même sans faute tous les mots usuels.

Le manuel que nous réclamons permettrait enfin à la méthode phonétique d'être utilisée et appréciée comme elle le mérite et de porter tous ses fruits. On n'en discuterait plus la valeur. On constaterait qu'au lieu de nuire à l'orthographe, elle en facilite l'étude en permettant de la commencer plus tôt et plus rationnellement, en la faisant précédé par la composition des mots au moyen des lettres mobiles, à mesure qu'elles sont apprises.

Tout cela devient impossible avec la résurrection du vocabulaire Pasche. L'économie réalisée de ce fait serait en réalité une cause de déficits dont nous supporterions tous le poids. Si l'on consulte ceux et celles de nos collègues qui ont utilisé ce manuel dans leurs classes, leur opinion quant à sa réapparition sera sûrement celle qui a été émise à l'assemblée de la section mixte de Lausanne. Pour notre part, nous en avons fait l'essai et nous ne sommes pas tentées de le renouveler, en face des piètres résultats obtenus. Nous souscrivons à cette réflexion entendue à ce sujet : « Le vocabulaire Pasche ne peut être qu'un pis aller. »

Aussi désirons-nous vivement que l'on renonce à une réimpression inutile et rétrograde. Par contre, nous demandons instamment que l'on résolve, sans trop tarder, la question d'un cours de langue maternelle à l'usage du degré inférieur.

Quelques institutrices du degré inférieur.

PARTIE PRATIQUE

UN PEU DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

La production fruitière de la Suisse.

Les quotidiens romands ont annoncé déjà en août que la production fruitière laissera cette année après la consommation un excédent de 7500 à 8000 wagons (de 10 tonnes) de fruits de table et de 15 000 wagons de fruits à cidre (*Revue* du 23 août).

Le même journal donnait en date du 30 août les estimations de l'Union suisse des paysans : 16 700 wagons de fruits à cidre, 7900 wagons de fruits de table, 1020 wagons de pruneaux (prunes allongées et non pruneaux secs au sens français) ont été ou seront lancés dans le commerce cet automne.

Ces chiffres peuvent paraître exagérés et ne le sont certainement pas du tout. Si l'on se reporte à 1919, année de grande production, on trouve dans les statistiques du Secrétariat des paysans, à Brougg, le nombre de 36 000 wagons. Cela ferait, à raison de 6 mètres de longueur par wagon, un train qui irait de Genève à Aarbourg en passant par Lausanne-Berne-Berthoud.

$$6 \text{ m.} \times 36 000 = 216 000 \text{ m.} = 216 \text{ km.}$$

Il n'est pas sans intérêt de savoir ce qu'est devenue cette magnifique récolte. Nous saurons en gros du même coup ce que deviendra celle de 1922. En 1919 donc, le quart de la production, soit 9000 wagons a été exporté, soit comme fruit à cidre, soit comme fruit de table, soit enfin sous forme de tablettes de fruits. Une quantité à peu près égale a été consommée dans le pays. Un millier de wagons prit le chemin des fabriques de conserves et confitures. *Il reste environ 17 000 wagons qui furent livrés à la fermentation, ce qui donna du cidre, lequel fut distillé.* Notons bien en passant que nous ne parlons pas du raisin, mais uniquement du produit des vergers suisses.

En général, on se figure que le cidre est peu alcoolique. Il l'est assez pour qu'un hectolitre donne en moyenne 5 litres d'alcool à 100°. Si donc 100 kg. de fruits donnent 60 litres de cidre, nous aurons la quantité de schnaps suivante :

$$17 000 \text{ wagons de 10 tonnes} = 1700 000 \text{ quintaux.}$$

$$5 \text{ litres} \times 1700 000 = 8500 000 \text{ litres d'alcool à 100\%}, \text{ soit un poids de } 0,8 \text{ (densité de l'alcool pur)} \times 8500 000 = 6800 000 \text{ kg.} = 680 \text{ wagons.}$$

Cet alcool est naturellement ramené à un maximum de 50° pour la consommation. C'est donc un volume de près de 17 000 000 litres, c'est-à-dire plus de 4 ½ litres par tête d'habitant. Toute cette quantité s'ajoute à l'alcool de la Régie fédérale et lui fait une concurrence formidable. Dans une conférence qu'il a donnée le 10 mai dernier aux journalistes et répétée le 8 octobre à l'Alliance des femmes suisses à Lausanne, M. le conseiller fédéral Musy a fourni à ce sujet les renseignements suivants :

Avant 1913, la Régie vendait annuellement de 55 000 à 75 000 quintaux, soit une moyenne de 65 000 quintaux ou environ 80 000 hectolitres

$$\frac{65 000}{0,8} = 81 250 \text{ hl.}$$

La distillation des fruits et de leurs déchets était généralement évaluée à 10 000 hectolitres.

Donc en gros, la Régie étendait ses opérations aux 9/10 de l'alcool consommé dans le pays. *Maintenant la proportion est exactement renversée.* En 1921, la Régie a vendu près de 8000 quintaux (exactement 7996); 8000 q. : 0,8 = 10 000 hectolitres. On évalue à 80000 hectolitres la production d'alcool non soumis au monopole. Une cidrerie a livré à elle seule plus d'alcool que la Régie. Les grandes cidreries ont déclaré dernièrement qu'elles sont équipées pour fabriquer annuellement 120 000 hectolitres (peut-être 150 000 selon M. Musy).

A côté de cela, fonctionnent encore 35 000 petites distilleries qui travaillent surtout les déchets, marcs de raisins ou de pommes.

Les grands fournisseurs livrent l'alcool à un prix inférieur à celui de la Régie et font malgré cela de formidables bénéfices. La Confédération pourrait parfaitement lutter en abaissant les prix de l'alcool, puisque celui-ci lui revient encore meilleur marché qu'aux cidriers distillateurs ; mais le résultat serait lamentable pour le pays, puisque la consommation du schnaps augmenterait du coup considérablement.

La révision du monopole dont la discussion vient d'être terminée aux Chambres diminuera quelque peu les bénéfices des grands producteurs d'alcool. Déjà cette année un accord est intervenu entre la Régie et les cidriers distillateurs. Ceux-ci fourniront un premier lot de 30 000 hectolitres d'alcool pur dont une bonne partie sera dénaturé.

Les esprits réfléchis ne pourront que regretter l'immense perte en matière nutritive que cause la distillation de nos fruits. Ceux-ci contiennent très peu d'albumine, de $\frac{1}{8}$ à $\frac{2}{5}\%$. Par contre les sels qu'ils renferment sont d'une grande utilité pour le corps (en particulier les phosphates). Mais ils sont surtout précieux par le sucre qu'ils contiennent. La proportion de sucre oscille entre 8 et 9 %. On a donc livré en 1919 $\frac{1\ 700\ 000 \times 9}{100} = 163\ 000$ q. de sucre aux fermentations, puis à la distillation. Cela ferait 1630 wagons, soit un train qui irait de Lausanne à Epesses.

Si l'on avait placé ces 163 000 sacs les uns à la suite des autres, la route de Lausanne à Berne en aurait été bordée et au delà ($0.60\text{ m.} \times 163\ 000 = 97\ 800\text{ m.} = 9,78$ kilomètres).

Que d'eau ! Que d'eau ! disait un maréchal français devant un fleuve débordé. Que de sucre ! Que de sucre perdu ! Et quel sucre ! Rappelons que le sucre de fruit est pour la plus grande partie du sucre inverti dont voici la formule pour ceux qui sont férus de chimie : $C^6 H^{12} O^6$. Le sucre de canne ou de betterave ($C^{12} H^{22} O^{11}$) doit être transformé dans l'appareil digestif en sucre inverti. Celui-là seul entre directement dans le sang et épargne du travail à nos organes.

La transformation des fruits en alcool est-elle une nécessité ? Evidemment on a planté, surtout dans la Suisse allemande, trop d'arbres à cidre et beaucoup devraient être greffés pour fournir du fruit de table. Mais dans l'état actuel des choses, eût-il été possible de consommer en Suisse toute la production qui n'a pas été exportée en 1919 ? Certainement, ou à peu près. La population suisse est d'environ 3 500 000 habitants en décomptant les enfants très jeunes. Si chacun eût consommé par jour 100 grammes de plus que cela n'a été le cas, ceia eût fait :

100 grammes (donc une pomme ou un demi-décilitre de jus de fruits) $\times 3\ 500\ 000 = 350\ 000\ 000$ gr. = 35 wagons et pour l'année entière $35 \times 365 = 12\ 775$ wagons.

Il en fut resté encore plus de 4000 wagons pour le schnaps. Et c'est ici qu'intervient l'utilisation domestique ou industrielle des fruits. Cœux-ci sont comme

le lait et ses dérivés des matières périssables. La nécessité, mère de l'industrie, a fait faire de grands progrès pendant la guerre (séchage et stérilisation) dans les ménages. Mais il est nécessaire et possible d'aller plus loin, c'est-à-dire qu'on ne cherchera pas seulement à conserver le plus longtemps possible la récolte de l'année ; mais on s'ingéniera à garder pour les années déficitaires le surplus des années d'abondance. Sous ce rapport notre pays a ouvert la voie. Mais c'est ce que nous verrons dans un prochain article, du reste plus bref.

CH. M.

A VIS

Collage et calcul. — C'est le titre sous lequel parut dans l'*Educateur* du 27 mai 1922 un article à la suite duquel nous mêmes à la disposition de nos collègues le cahier signalé par l'auteur. Une douzaine de lecteurs nous écrivirent aussitôt. Nous en joignîmes la liste au cahier en question et envoyâmes le tout au premier inscrit. Nous demandions à nos abonnés d'assurer la circulation régulière du cahier conformément à la liste, et de nous le retourner en fin de compte.

Plus de cinq mois se sont passés dès lors et nous sommes sans nouvelles du cahier de collage et calcul. Il s'est évidemment produit, quelque part, une panne d'autant plus intempestive que de nouveaux lecteurs se sont inscrits dans l'intervalle. Nous prions donc instamment celui — ou celle — de nos collègues qui détient le *corpus delicti* de bien vouloir remettre au plus vite la machine en mouvement.

A nos abonnés. — Notre administration fait en sorte que l'*Educateur* et le *Bulletin* soient mis à la poste le vendredi assez tôt pour qu'ils puissent être, en Suisse, distribués à *tous nos abonnés dans la journée du samedi*.

Nous prions donc ceux de nos lecteurs qui ne recevraient leur journal que le dimanche ou le lundi, de réclamer immédiatement auprès de notre administration, en indiquant d'une manière très précise le numéro arrivé en retard, ainsi que le jour et l'heure où ils l'ont reçu.

Cours de littérature romande. — Mlle Violette Rochedieu vient de commencer à Lausanne un cours de littérature romande qui comprendra dix conférences. On nous écrit à ce sujet : « On connaît peu notre littérature romande ; il est vrai qu'au point de vue esthétique elle ne renferme pas de bien grands trésors. Mais la forte pensée qui l'a toujours inspirée vaut la peine qu'on l'étudie. C'est à elle que nous devons notre âme romande contemporaine, avec ses grandeurs et ses faiblesses, sa conscience et son bon sens, sa soif de sincérité et son inquiétude, sa force morale et ses timidités. »

Le cours se donne au local de l'Union des femmes, Saint-Pierre 13 ; il a commencé le mardi 31 octobre à 5 heures.

Chants religieux. — La Commission interecclesiastique romande publie en vue de Noël 1922, un fascicule de cinq chœurs mixtes (15 cent.), un de quatre chœurs d'hommes (15 cent.) et un de 4 chœurs d'enfants (10 cent.). L. Barblan, Avenue Dapples 33, Lausanne.

PROJECTIONS LUMINEUSES
PAUL SAVIGNY ET C^E FRIBOURG

POUR TOUT ACHAT
 D'APPAREILS OU ACCESSOIRES VOUS AVEZ AVANTAGE
 A VOUS ADRESSER DIRECTEMENT A LA SEULE
 FABRIQUE DU PAYS

PRIX TRÈS MODÉRÉS DÉMONSTRATION GRATUITE AU DOMICILE DU CLIENT CONSTRUCTION IRRÉPROCHABLE

Commission interecclésiastique romande
 de chant religieux.

NOËL 1922

Viennent de paraître : Un fascicule de 5 chœurs mixtes (15 cent.) ; un fascicule de 4 chœurs d'hommes (15 cent.) ; un fascicule de 4 chœurs d'enfants. — S'adresser pour les commandes et envois de choix à **M. L. Barbian, pasteur, Lausanne, av. Dapples 33.**

CAHIER DE COMMERCE

pour remplir les formulaires de la poste et de chemin de fer. — Chez Otto EGLÉ, GOSSAU (St-Gall). 106

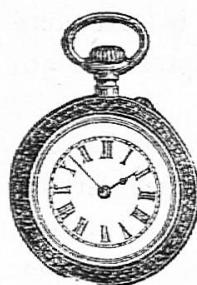
On demande

107

INSTITUTEUR

qui prendrait en pension enfant français arriéré et turbulent (8 ans).

Adresser offres, conditions argent français : **Dr Bovem, 29, av. de la Gare, Lausanne.**



HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres de Genève, Longines, La Vallée.

BIJOUTERIE FINE

Réparations soignées.

Régulateurs, réveils

ORFÈVRERIE

Prix modérés.

ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE

E. MEYLAN-REGAMEY

11, Rue Neuve, 11

LAUSANNE

Téléphone 38.06

Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN, de Genève.

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.

Pour tout ce qui concerne l'administration des annonces de
 L'Éducateur et Bulletin Corporatif, s'adresser à

PUBLICITAS S. A.

LIBRAIRIE PAYOT & CIE
Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

Mes plus belles histoires

Récits bibliques racontés aux enfants

par

J. SAVARY et E. VISINAND.

Illustres par E. Elzingre.

1 vol. in-4^o. Relié Fr. 2.50

Les antiques traditions des Hébreux ont contribué à former notre mentalité. La poésie et les arts y font de fréquentes allusions. Une personne cultivée ne peut pas les ignorer.

D'autre part, entre ces traditions, qui expriment les croyances d'un peuple encore jeune et les besoins profonds de l'âme enfantine, il y a une harmonie si intime qu'elles sont pour nos petits un enchantement toujours nouveau.

Ces traditions, enfin, sont toutes pénétrées de sève religieuse et morale.

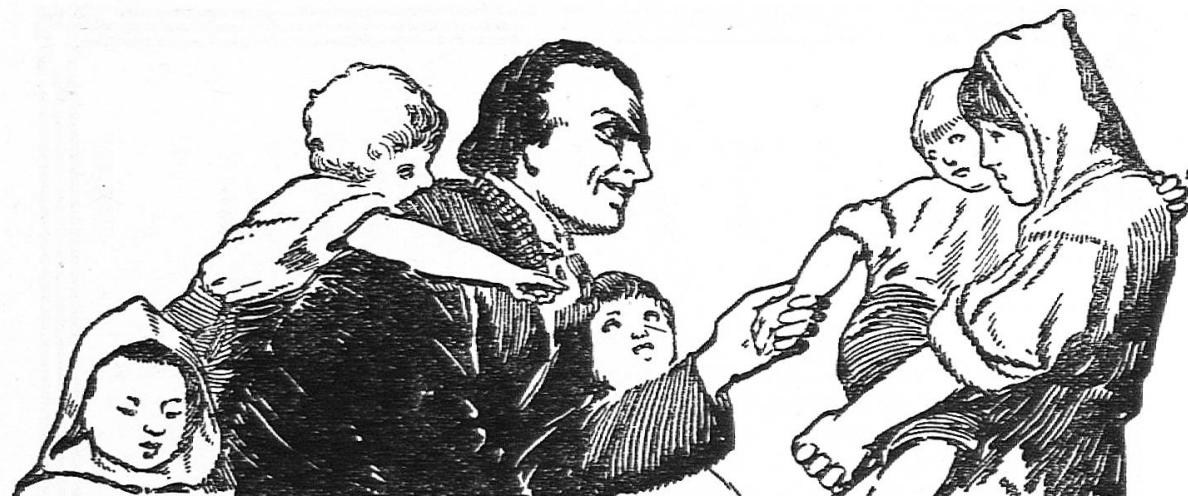
On comprend donc qu'elles aient gardé une place de première importance dans l'éducation du premier âge.

Mais nos Bibles modernes, d'une impression si fine et si compacte, n'ont plus pour les enfants l'attrait des gros in-folios si richement illustrés dont nos aïeux tournaient les pages avec admiration en s'essayant à lire. D'ailleurs, le texte sacré présente certains détails qui déconcertent les enfants, certaines expressions qui dépassent leur horizon.

Deux éducateurs expérimentés, MM. J. Savary et E. Visinand, ont cherché, tout en se tenant aussi près que possible du naïf langage des Ecritures, à raconter, en toute simplicité et sans préoccupation dogmatique, ces vieux récits. Pour les rendre plus parlants, ils ont eu recours à l'image. Chaque page est commentée par un dessin original d'E. Elzingre. Quelques hors-texte en couleurs, vrais petits tableaux, réjouiront particulièrement les yeux.

Ce charmant ouvrage (80 pages in-4^o) fera le bonheur de l'enfant qui le recevra de la main de sa mère ou de sa maîtresse d'école et il ne tardera pas à en adopter le titre : « Mes plus belles histoires ! »

Deuxième série (en préparation).



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAÎT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Taconnerie, 5
GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Chemin Vinet, 3
LAUSANNE

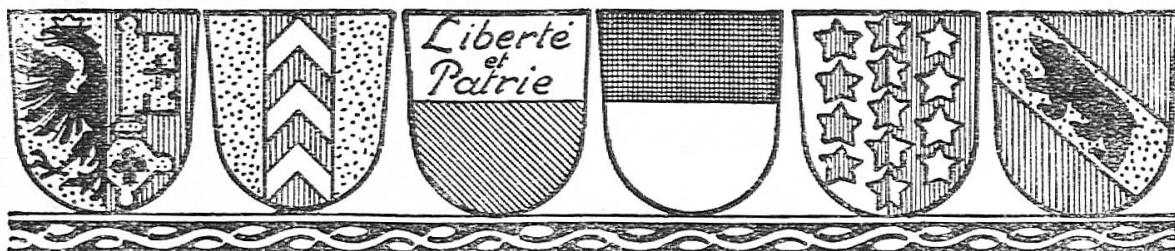
COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.
W. ROSIER, Genève

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
M. MARCHAND, Porrentruy.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

LAUSANNE | GENÈVE
1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger Fr. 15.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II 125. Joindre 30 cts. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ÉDUCATEURS

qui vous préoccupez des enfants, n'oubliez pas que c'est le moment de munir tous les écoliers romands du compagnon indispensable qu'est l'**ALMANACH PESTALOZZI**. C'est un guide précieux et un puissant lien entre l'école et la famille qui leur sera utile pendant toute l'année. Il ne devrait manquer à aucun enfant.

Prix : Fr. 2.50, chez Payot et C^e, Lausanne, Vevey, Montreux, Genève, Berne et chez tous les libraires.